



## La REP PMCB appliquée à la filière minérale, un succès pour le recyclage des déchets inertes du bâtiment !

Ecominéro a atteint l'intégralité des objectifs (collecte, valorisation, recyclage) fixés par la REP PMCB pour l'année 2024, dépassant même le plus ambitieux d'entre eux en termes de recyclage. Ces résultats démontrent la

pertinence et l'efficacité des actions entreprises pour la gestion des déchets inertes par la filière minérale dont les entreprises sont pleinement engagées en faveur de l'économie circulaire du secteur du bâtiment.

### UN FORT ENGAGEMENT DE + DE 3 000 METTEURS SUR LE MARCHÉ DE PMCB DE CATÉGORIE 1

➤ Ecominéro est sous contrat avec **3 055 fabricants et distributeurs de matériaux de construction du secteur du bâtiment**, soit des entreprises de toutes tailles des industries du béton, prêt à l'emploi ou préfabriqué, du granulat, du ciment, de la pierre de construction, des tuiles et briques, et des enrobés. Ce sont plus de **134 millions de tonnes de PMCB de catégorie 1** mises sur le marché en 2024, ayant généré **+ de 80 millions € d'éco-contributions**.

### UN RÉSEAU DENSE DE 4 000 POINTS DE REPRISE GRATUITE DE DÉCHETS INERTES

- Ecominéro est sous contrat avec **914 opérateurs de déchets** formant un réseau de **4 000 points de reprise de déchets** sur l'ensemble du territoire national, y compris en outre-mer.
- Le maillage de points de reprise déployé par Ecominéro vise à fournir un service de proximité pour les artisans et professionnels du bâtiment, soit une durée de trajet de **15 minutes** au maximum pour les artisans, **45 minutes** pour les entreprises de déconstruction.
- En complément du réseau des points de reprise, Ecominéro propose **une offre « Entrepôt »** pour les artisans et professionnels du bâtiment qui regroupent dans leurs installations des déchets du bâtiment issus de leur activité.

### UNE COLLECTE DE 9,8 MILLIONS DE TONNES DE DÉCHETS INERTES

➤ En 2024, Ecominéro et ses partenaires de collecte ont permis de traiter **9,8 millions de déchets inertes** provenant de **+ de 25 000 chantiers** au bénéfice des artisans et professionnels du bâtiment, et des particuliers.



## UN EXCELLENT TAUX DE RECYCLAGE DES DÉCHETS INERTES DE + 92 %

- Une excellence environnementale par des actions particulières pour favoriser le recyclage des déchets inertes. En 2024, sur une collecte de **9,8 millions de tonnes de déchets inertes**, ces derniers ont fait l'objet d'un recyclage pour **+ de 92 %** (pour un objectif initial de 35 %). Les autres fractions minérales ont été orientées vers une valorisation matière.

## UNE ACTION VOLONTARISTE POUR FAVORISER LE RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

- Ecominéro a poursuivi son action volontariste pour faire progresser le réemploi des matériaux de construction. En 2024, l'éco-organisme a joué pleinement son rôle d'accélérateur des transitions grâce à **4 appels à projets**, ayant permis de soutenir techniquement et financièrement **79 entreprises et chantiers innovants** pour la seconde vie des matériaux. Ce sont déjà **+ de 23 000 tonnes de matériaux** qui ont pu être réemployés ou réutilisés sur l'ensemble du territoire national, y compris en outre-mer.

### La REP : un levier essentiel pour porter l'économie circulaire

En moins de 2 ans, grâce à la REP et au financement des producteurs, les filières de réemploi et de recyclage se sont renforcées pour une gestion locale et circulaire des déchets inertes du secteur du bâtiment. Une réussite qui se poursuit en 2025 avec un accompagnement renforcé du secteur autour de deux axes prioritaires :

- **Favoriser l'éco-conception des matériaux de construction pour décarboner les bâtiments**  
La mise en place obligatoire de plans de prévention et d'éco-conception des produits et matériaux de construction constitue une étape cruciale pour accélérer les transitions du secteur du bâtiment, sous l'impulsion de la REP et son éco-organisme.
- **Innover pour diversifier les voies de recyclage et les débouchés des matières premières secondaires**  
Le financement par l'éco-organisme des travaux de recherche en lien avec les besoins et contraintes réels des industriels favorise un approvisionnement durable et compétitif en matières premières secondaires aux entreprises françaises des produits et matériaux de construction.

